



Orléans le 31 mars 2020,

A l'issue des audios conf du vendredi 27 mars et lundi 30 mars en fin d'après-midi, ainsi que celle du CHSCT extraordinaire le lundi matin, voici le résumé de la situation sanitaire au sein des services dans notre département.

A ce jour est recensé 21 cas d'agents présentant les symptômes au Covid19. 10 cas à Montargis, 4 dans les services de la Direction, 2 au PCD, 1 au SPFd'Orléans, 2 au Sie d'Orléans Ouest, 1 au Sip d'Orléans est, 1 au SPF de Gien.

Face à la recrudescence des cas observés la semaine dernière, la totalité du site de **Montargis** est fermé depuis vendredi 27. Il sera réouvert progressivement avec un nombre très limité d'agents après la désinfection totale prévue courant de cette semaine.

Le retour des agents est conditionné au feu vert qui sera donné ou pas par le Médecin de Prévention.

Celui-ci vérifiera l'état de santé des agents après leur quatorzaine, celle-ci concerne l'ensemble des agents de l'immeuble sauf deux agents du Sip qui travaillent en rotation.

Au 27 mars nous sommes à un taux de présence physique de 22%, et 14% en télétravail. Soit 36% au total.

Depuis jeudi, nous avons reçu de la Direction les PCA par service. Le nombre des agents en mission prioritaire s'élève à 37%. Ce qui correspond environ au taux global d'agents en activité présentielle ou à distance.

Ces tableaux quotidiens sur la mise à jour des PCA pourra à terme afficher les effectifs en télétravail.

Sachant que 52% d'agents sont actuellement en Autorisation d'Absence Exceptionnelle liée à la pandémie et 6% en arrêt de maladie.

Suite à notre question quant à la possibilité émise par la DG de clôturer la DDR3 une fois par semaine. La Direction nous répond que cela est à l'étude, actuellement elle est clôturée tous les jours dans le Loiret. Le Directeur précise attendre une note officielle de la DG pour engager une décision locale.

Pour le SFACT, le roulement devrait pouvoir mieux s'organiser. Le Directeur qui est consent de sa charge particulière, estime que le renforcement du télétravail devrait améliorer la situation à court terme.

Notre question au sujet du renfort prioritaire a été posée afin de savoir s'il était toujours d'actualité.

Compte tenu de notre réclamation régulière à ce que le roulement soit mieux appliqué dans les services, le Directeur a souligné que ce renfort pour les missions prioritaires pourra être utilisé à bon escient. Ainsi il sera basé sur l'usage adapté des compétences, tout en respectant les directives en terme de garde d'enfants et de personnes à risque sanitaire.

A ce titre, la Direction étudiera, en lien avec le Médecin de Prévention le retour de quatorzaine, dès cette semaine, afin de cibler les agents à destiner aux missions prioritaires et ceux qui pourraient rester ou pas en Autorisation d'Absence Exceptionnelle .

Le décret relatif à la prime de 1500€ pour les entreprises ayant subi une forte dégradation de leur chiffre d'affaires en mars sera signé dès le début de cette semaine.

Actuellement les Sie sont submergés par les demandes d'informations sur cette prime transmises par mail. La Dgfip doit communiquer rapidement sur ce point afin de définir qui de la Centrale ou des services départementaux sera en première ligne pour répondre à cette masse de demandes.

Sur le plan logistique, et on pourrait dire de la « débrouille locale », le Directeur a contracté une commande « dépannage » urgente auprès de l'entreprise Dior. Ainsi les premiers lots de gel hydro alcooliques sont arrivés ce lundi matin. Enfin une bonne nouvelle...

Dans la même veine, une réserve masques a été livrée aux trésoreries accueillant encore du public, notamment celle du CHRO.

Un stock d'eau de javel et de gants, achetés par la Direction ont également été livré aux personnels effectuant le ménage.

Il ne s'agit pas ici d'encenser les mesures logistiques prises par la Direction, mais nous devons la transparence auprès des collègues dans ce contexte anxieux sur les mesures d'hygiène indispensables.